

Image not found or type unknown



Injonction de payer provenant d'Allemagne

Par **32rg1**, le **03/07/2011** à **17:14**

Bonjour, un huissier vient de m'apporter une injonction de payer provenant d'Allemagne pour une affaire datant de 1993 pour un crédit à la consommation de 1989. pour 9000 DM représentant 4680 euros, il réclame 13000 euros. Est-ce légal, que dois-je faire. Merci par avance.